

Postulat
Groupe PS
28 mars 2011

Etudier la possibilité de maintenir le chemin de Bellevoie en sens unique

Le groupe socialiste se pose la question de la pertinence de transformer le chemin de Bellevoie en rue à double sens.

En effet, contrairement à ce qui figure dans le plan directeur des circulations du centre-ville de 1998, les services de la Confédération ne considèrent pas que le passage en double sens de la rue de Bellevoie soit nécessaire à la mise en œuvre du projet d'agglomération. Dans le rapport d'examen du projet d'agglomération de Delémont, daté du 30 octobre 2009, concernant la mise en double sens du chemin de Bellevoie, il est écrit, « La mesure n'est pas nécessaire pour atteindre les buts du schéma de circulation dans le secteur centre-gare. Elle ne favorise pas, en tous les cas, une poursuite de la diminution de la perméabilité du centre de Delémont au trafic individuel motorisé et une maximisation du report du trafic sur les infrastructures en périphérie (RDU et autoroute) ». En clair, une rue à double sens va entraîner une augmentation du trafic et donc la pollution de l'air et la pollution sonore, non seulement pour les habitants actuels et futurs de cette rue, mais aussi dans toute la zone du centre-gare.

De ce fait, nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité de conserver un sens unique au chemin de Bellevoie.

Pour le groupe PS

Jude Schindelholz

